ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par **Maître MADOUGOU Boubacar,** notaire à Niamey, il a été constitué le 15/05/2017 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale: COMPLEXE SCOLAIRE PRIVE «LE VISIONNAIRE HALLASAY »

Forme Juridique : SARL

Objet : : la société a pour objet :

- La création, l'administration, la gestion, l'exploitation de toute structure scolaire ou technique ;
- L'enseignement et l'encadrement linguistiques ;
- La représentation, l'achat, la vente de tout matériel pédagogique, éducatif et didactique ;
- Envoyer des élèves à l'extérieur et inviter des élèves étrangers au Niger, établir des contacts nationaux et internationaux particulièrement dans les universités étrangères, les polytechniques ou les écoles de Langues ;
- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises et sociétés nigériennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe ;

Et, généralement, toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, aux termes des présents statuts.

Siège social : Niamey, quartier Route Filingué, Avenue du Kourfeye, Rue RF 163, Porte 1032 ; Tél : +227 96 55 63 43 (République du Niger)

Capital social : 5.000.000.

Gérant Monsieur Ayouba HABI

Durée : 99 ans à compter du 15/05/2017

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2017-B-1321 du 15/05/2017.**